

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

L'an deux mille vingt-deux
le MERCREDI 06 JUILLET à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Léo LAGRANGE, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du Vingt-huit Juin
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2022/31

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. BONNAIRE Serge (proc. Mme le Maire), Mme LEROY Martine (proc. M.
MONBAILLY), M. GUILBERT Richard (proc. M. MONBAILLY), absents excusés.
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET :

**ORGANISATION
DU CONCOURS DES
MAISONS FLEURIES**

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que
lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il avait été proposé de relancer le
Concours des Maisons Fleuries après 2 ans d'arrêt suite au Covid.

Elle propose d'attribuer aux lauréats de ce concours un bon d'achat de la façon
suivante :

- Catégorie 1 : *Jardins visibles de la rue* :
 - 1^{er} Prix : 40 €,
 - 2^{ème} Prix : 35 €,
 - 3^{ème} Prix : 30 €,
 - Du 4^{ème} au 10^{ème} Prix : 25 €,
 - Du 11^{ème} au 20^{ème} Prix : 20 €,
 - Du 21^{ème} au 30^{ème} Prix : 15 €,
 - A partir du 31^{ème} Prix : 10 €.
- Catégorie 2 : *Fenêtres, murs, cours, terrasses fleuries visibles de la rue* :
 - 1^{er} Prix : 40 €,
 - 2^{ème} Prix : 35 €,
 - 3^{ème} Prix : 30 €,
 - Du 4^{ème} au 10^{ème} Prix : 25 €,
 - Du 11^{ème} au 20^{ème} Prix : 20 €,
 - Du 21^{ème} au 30^{ème} Prix : 15 €,
 - A partir du 31^{ème} Prix : 10 €.

Ces bons seront à utiliser chez les commerçants Lumbrois.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, ces
propositions.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 07 JUIL. 2022

et publication ou notification

du 07 JUIL. 2022

Le Maire,
Joëlle DELRUE



Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 07/07/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Accusé de réception en préfecture
062-21623744-20220707-202231-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022